



Héritage suite à un décès, position de ma nièce

Par **stéphanie**, le **03/05/2008** à **22:45**

Bonjour, rnMon père a deux enfants, dont moi. Ma soeur a une fille et moi deux enfants. Ma soeur vient de décéder et mon père pense pouvoir placer la fille de ma soeur au même niveau que moi pour hériter.rnEn a-t-il le droit? Ma nièce peut-elle être reconnue au même niveau que moi? rnMerci de votre réponse car nous souhaitons envisager les choses sereinement.

Par **ly31**, le **04/05/2008** à **08:40**

Bonjour,rnrnVotre père peut effectivement favoriser votre nièce, mais en aucun cas vous déshériter !rnrnJe vous souhaite bon couragernrny31